

Bénin : l'Autorité de Régulation du secteur de la Santé dévoile les nids d'opportunités aux nouveaux médecins

L'Autorité de Régulation du secteur de la Santé au Bénin (ARS) a organisé au profit des nouveaux médecins et pharmaciens, une table ronde sur le thème : « Qui est l'avenir du secteur de la santé du Bénin ». Tenue le mardi 14 février 2023 au Palais des Congrès de Cotonou, ladite séance a permis d'éclairer ces nouveaux Docteurs sur la panoplie d'opportunités qui s'offre à eux dans le secteur de la santé. Les échanges ont été conduits par un panel de cinq membres, dont le ministre de la Santé le professeur Benjamin HOUNKPATIN.



Le Président de l'ARS, Dr Lucien DOSSOU-GBETE a rappelé à l'occasion, la mission de la structure qui est de travailler pour l'amélioration du contenu de l'offre du service de santé ; l'amélioration de la qualité de l'offre, l'amélioration de la sécurité de tous les soins dans tous les établissements publics et privés. Il a ensuite évoqué les réformes engagées par le gouvernement du Président Patrice TALON pour un secteur de la santé performant. Ces réformes aux dires du Dr Lucien DOSSOU-GBETE reposent sur trois piliers à savoir le volet institutionnel, le volet organisationnel et le volet fonctionnel.

Nombreuses sont les opportunités que le Gouvernement du Bénin offre aux médecins et aux pharmaciens rassure le ministre de la Santé, professeur Benjamin HOUNKPATIN. Ces opportunités

passent d'abord par la prise de trois lois qui servent de tremplin aux Docteurs pour leur permettre d'avancer. Il s'agit premièrement de la loi portant protection de la santé des personnes en République du Bénin ; de la loi qui réglemente l'activité pharmaceutique au Bénin. Dans ce cadre, le gouvernement a créé l'agence béninoise de régularisation pharmaceutique qui est une agence qui a besoin des ressources humaines telles que les pharmaciens inspecteurs : « Vraiment, le secteur est ouvert pour vous. Vous avez beaucoup d'opportunités. Grâce à la loi sur l'exercice en Clientèle privée, nous avons garanti la liberté d'investissement », a-t-il déclaré.

Sur le plan des ressources humaines, le ministre de la Santé a rappelé le plan quinquennal élaboré et qui est en train d'être mis en œuvre de façon méthodique pour le bonheur des Docteurs. Le professeur Benjamin HOUNKPATIN évoque le choix du gouvernement d'ouvrir le chemin vers la spécialisation à travers le projet LLF. Il n'a pas manqué de revenir sur les salaires qui sont considérables, mais il rassure que le Gouvernement travaille à les relever davantage pour le bien-être de tous les acteurs.

La séance a été très enrichissante et a permis aux nouveaux Docteurs de mieux cerner leur place dans le secteur de la santé ainsi que les nombreuses opportunités offertes par le Gouvernement.

Recrutement: l'Autorité de Régulation du secteur de la

Santé recherche 13 profils



L' Autorité de Régulation du secteur de la Santé est l'organe supérieur du secteur de la Santé. Elle a été officiellement installée le 12 septembre 2022 par le Président de la République. En vue de renforcer son Secrétariat Exécutif, elle lance le présent avis public à candidatures pour pourvoir aux postes ci-après :

1. Un (01) Responsable de la Cellule Administrative et Financière(R/CAF) ;
2. Un (01) Spécialiste en Économie et Statistique de la Santé ;
3. Un (01) Médecin Spécialiste en Santé Publique ;
4. Un (01) Spécialiste en Démarche Qualité et Gestion Documentaire ;
5. Un (01) Juriste, Expert en Droit de la Santé ;
6. Un (01) Spécialiste en Informatique ;
7. Un (01) Spécialiste en Gestion des Ressources Humaines ;
8. Un (e) (01) Secrétaire Particulier (ère) ;
9. Un (e) (01) Chef(fe) du Secrétariat Administratif ;
10. Un (01) Agent Comptable ;
11. Un (01) Chargé du Matériel, de la Logistique et de la Maintenance ;
12. Un (01) Agent de liaison ;
13. Un (01) conducteur de véhicule administratif

N.B. : Le masculin utilisé dans les intitulés ci-dessus est

générique et ne signifie pas que les personnes du genre féminin sont exclues.

Ci-dessous la fiche descriptive des différents postes à pourvoir.

Peuvent faire acte de candidature les personnes remplissant les conditions suivantes :

- être de nationalité béninoise ;
- être fonctionnaire de l'Etat (FE) ou Agent contractuel de droit public (ACDP) ;
- être à plus de cinq ans de la retraite ;
- être de bonne moralité ;
- avoir une bonne connaissance du secteur de la santé ;
- avoir un casier judiciaire vierge ;
- ne pas avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire ou pénale ;
- jouir de ses droits civiques.

Consultez [le document d'appel à candidature ici](#)

Recrutement: l'Autorité de Régulation du secteur de la Santé recherche 13 profils



L'Autorité de Régulation du secteur de la Santé est l'organe

supérieur du secteur de la Santé. Elle a été officiellement installée le 12 septembre 2022 par le Président de la République. En vue de renforcer son Secrétariat Exécutif, elle lance le présent avis public à candidatures pour pourvoir aux postes ci-après :

1. Un (01) Responsable de la Cellule Administrative et Financière(R/CAF) ;
2. Un (01) Spécialiste en Économie et Statistique de la Santé ;
3. Un (01) Médecin Spécialiste en Santé Publique ;
4. Un (01) Spécialiste en Démarche Qualité et Gestion Documentaire ;
5. Un (01) Juriste, Expert en Droit de la Santé ;
6. Un (01) Spécialiste en Informatique ;
7. Un (01) Spécialiste en Gestion des Ressources Humaines ;
8. Un (e) (01) Secrétaire Particulier (ère) ;
9. Un (e) (01) Chef(fe) du Secrétariat Administratif ;
10. Un (01) Agent Comptable ;
11. Un (01) Chargé du Matériel, de la Logistique et de la Maintenance ;
12. Un (01) Agent de liaison ;
13. Un (01) conducteur de véhicule administratif

N.B. : Le masculin utilisé dans les intitulés ci-dessus est générique et ne signifie pas que les personnes du genre féminin sont exclues.

Ci-dessous la fiche descriptive des différents postes à pourvoir.

Peuvent faire acte de candidature les personnes remplissant les conditions suivantes :

- être de nationalité béninoise ;
- être fonctionnaire de l'Etat (FE) ou Agent contractuel de droit public (ACDP) ;
- être à plus de cinq ans de la retraite ;
- être de bonne moralité ;
- avoir une bonne connaissance du secteur de la santé ;
- avoir un casier judiciaire vierge ;
- ne pas avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire ou pénale ;
- jouir de ses droits civiques.

Consultez [le document d'appel à candidature ici](#)

Bénin : l'Autorité de Régulation du secteur de la Santé dévoile les nids d'opportunités aux nouveaux médecins

L'Autorité de Régulation du secteur de la Santé au Bénin (ARS) a organisé au profit des nouveaux médecins et pharmaciens, une table ronde sur le thème : »Qui est l'avenir du secteur de la

santé du Bénin ». Tenue le mardi 14 février 2023 au Palais des Congrès de Cotonou, ladite séance a permis d'éclairer ces nouveaux Docteurs sur la panoplie d'opportunités qui s'offre à eux dans le secteur de la santé. Les échanges ont été conduits par un panel de cinq membres, dont le ministre de la Santé le professeur Benjamin HOUNKPATIN.



Le
Pr
és
id
en
t
de
l'
AR
S,
Dr
Lu
ci
en
DO
SS
OU
-
GB
ET
E
a
ra
pp
el
é
à
l'
oc
ca

si
on
,
la
mi
ss
io
n
de
la
st
ru
ct
ur
e
qu
i
es
t
de
tr
av
ai
ll
er
po
ur
l'
am
él
io
ra
ti
on
du
co
nt

en
u
de
l'
of
fr
e
du
se
rv
ic
e
de
sa
nt
é
;
l'
am
él
io
ra
ti
on
de
la
qu
al
it
é
de
l'
of
fr
e,
l'
am

él
io
ra
ti
on
de
la
sé
cu
ri
té
de
to
us
le
s
so
in
s
da
ns
to
us
le
s
ét
ab
li
ss
em
en
ts
pu
bl
ic
s
et

pr
iv
és
.
Il
a
en
su
it
e
év
oq
ué
le
s
ré
fo
rm
es
en
ga
gé
es
pa
r
le
go
uv
er
ne
me
nt
du
Pr
és
id
en

t
Pa
tr
ic
e
TA
LO
N
po
ur
un
se
ct
eu
r
de
la
sa
nt
é
pe
rf
or
ma
nt
.
Ce
s
ré
fo
rm
es
au
x
di
re
s

du
Dr
Lu
ci
en
DO
SS
OU
-
GB
ET
E
re
po
se
nt
su
r
tr
oi
s
pi
li
er
s
à
sa
vo
ir
le
vo
le
t
in
st
it
ut

io
nn
el
,
le
vo
le
t
or
ga
ni
sa
ti
on
ne
l
et
le
vo
le
t
fo
nc
ti
on
ne
l.

Nombreuses sont les opportunités que le Gouvernement du Bénin offre aux médecins et aux pharmaciens rassure le ministre de la Santé, professeur Benjamin HOUNKPATIN. Ces opportunités passent d'abord par la prise de trois lois qui servent de tremplin aux Docteurs pour leur permettre d'avancer. Il s'agit premièrement de la loi portant protection de la santé des personnes en République du Bénin ; de la loi qui réglemente l'activité pharmaceutique au Bénin. Dans ce cadre, le gouvernement a créé l'agence béninoise de régularisation

pharmaceutique qui est une agence qui a besoin des ressources humaines telles que les pharmaciens inspecteurs : « Vraiment, le secteur est ouvert pour vous. Vous avez beaucoup d'opportunités. Grâce à la loi sur l'exercice en Clientèle privée, nous avons garanti la liberté d'investissement », a-t-il déclaré.

Sur le plan des ressources humaines, le ministre de la Santé a rappelé le plan quinquennal élaboré et qui est en train d'être mis en œuvre de façon méthodique pour le bonheur des Docteurs. Le professeur Benjamin HOUNKPATIN évoque le choix du gouvernement d'ouvrir le chemin vers la spécialisation à travers le projet LLF. Il n'a pas manqué de revenir sur les salaires qui sont considérables, mais il rassure que le Gouvernement travaille à les relever davantage pour le bien-être de tous les acteurs.

La séance a été très enrichissante et a permis aux nouveaux Docteurs de mieux cerner leur place dans le secteur de la santé ainsi que les nombreuses opportunités offertes par le Gouvernement.